

effet, ne peut songer sérieusement à rendre, dans notre province, l'école obligatoire pour les enfants de moins de 7 ans et de plus de 14 ans : des raisons de santé pour les plus jeunes, et les exigences économiques, pour les vieux, s'y opposent. Nous ne devons nous occuper ici, je le répète, que des enfants de 7 à 14 ans, et c'est ce que j'avais fait dans ma première réponse à M. Dandurand. (Le «Canada», 18 octobre).

Ce n'est pourtant pas ce que fait l'honorable sénateur. Sans dire que les statistiques qu'il cite englobent une catégorie d'enfants plus large que celle dont je m'étais occupée; sans un mot d'explication, il donne des chiffres qui concernent tous les enfants considérés comme ayant l'âge de fréquenter l'école, c'est-à-dire les enfants de 5 à 16 ans. Et c'est ainsi qu'il arrive à trouver 13 p. c. d'enfants non inscrits et une moyenne de 31 p. c., d'absence, par rapport au nombre total d'enfants. Je laisse à mes lecteurs le soin de qualifier cette manière d'agir.

Pour moi, m'en tenant aux enfants de 7 à 14 ans, les seuls, encore une fois, qu'une loi d'obligation scolaire pourrait atteindre, je répète, d'après le rapport officiel du Surintendant (1910, pp. 286-287), que plus de 96 pour cent de ces enfants sont inscrits sur les registres de nos écoles. J'ajoute, toujours d'après le rapport du Surintendant (1911, p. 217), que la fréquentation dans nos écoles catholiques est très satisfaisante, de 75 à 80 pour cent.

Ces statistiques, absolument irréfutables, que j'ai déjà données et qu'il pouvait vérifier, puisqu'il a en mains les Rapports du Surintendant, auraient dû mettre M. Dandurand en garde contre le danger qu'il y avait à faire une autre affirmation, qu'il me faut maintenant relever.

«A la page 308, écrit-il, je constate que 82,165 enfants sont dans la première année de l'école élémentaire, 53,646 dans la seconde année, 37,806 dans la troisième année et 15,161 dans la quatrième; 35 pour cent des enfants qui suivent la classe de première année ne se rendent pas à la seconde, 53 pour cent ne font pas la troisième, et 82 pour cent ne se rendent pas à leur quatrième année.»

Si M. Dandurand avait réfléchi pendant cinq minutes, avant de dicter ces lignes au Rédacteur du «Canada» qui l'interviewait, il se serait demandé comment il pouvait se